

Les travaux sur la rue principale

— DOSSIER page 3-4

mars 2024

Lou Pitchoun

Lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg



“ Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois

La requalification de la rue principale fait partie des chantiers de rénovation urbaine indispensable à l'attractivité et au développement du centre bourg pour tout un territoire.

Ce projet est bâti au fil des mois dans une démarche de concertation des différents publics : jeunes, commerçants, habitants... quel que soit leur âge, leur situation sociale ou professionnelle. Les travaux doivent avoir un effet d'entraînement au niveau économique et urbanistique. L'accompagnement de l'Etat, de la Région et du Département est vital pour nous permettre de mener à bien ce projet considéré comme essentiel à la stratégie de revitalisation du centre bourg comme l'avait pointé les ateliers de territoires. Si nous arrivons à boucler le plan de financement nous pourrions programmer le démarrage des travaux à l'automne 2024.

La semaine « Villeneuve en égalité » a été le temps fort de ce début d'année : conférences, formations, expositions, documentaires... tous les services ont été concernés.

À destination des agents, des élus et du grand public à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, ce rendez-vous donne espoir d'un chemin vers plus d'égalité et de tolérance. Il s'agit bien de valeurs que nous souhaitons porter pour notre commune. Une commune que nous voulons résolument tournée vers l'avenir. Après « Village en poésie », c'est avec l'UNICEF que nous souhaitons candidater au label « ville amie des enfants » La première étape s'est inscrite au sein des écoles en novembre dernier dans le cadre de la semaine des droits des enfants. Le nouveau conseil municipal des jeunes en sera le porte-voix, 22 jeunes engagés, impliqués et sensibilisés à la vie de notre cité.

L'aménagement de la traversée de notre centre bourg en sera leur premier terrain de jeu. Ensemble cultivons créativité et diversité ! ”

Sylvie Dubois, maire



— 8 MARS - EGALITE

«Villeneuve en égalité»

Une semaine dédiée à l'égalité femmes-hommes. à l'occasion du 8 mars : Journée Internationale des Droits des Femmes.

L'équipe municipale, en lien avec les services de la collectivité, a travaillé à dédier une semaine au thème de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Plusieurs actions de communication, de formation et de sensibilisation ont été menées à destination des usagers du service public, des agents et élus de la collectivité, des associations.

- - **Conférence** du CIDFF07 : la place des femmes dans l'espace public, notamment dans le cadre de la requalification du centre-bourg.
- Des actions de **formation** sur l'égalité filles-garçons ou encore sur l'égalité femmes-hommes en milieu professionnel.
 - Un **documentaire** sur les violences sexistes et sexuelles diffusé auprès des agents afin d'ouvrir une discussion sur cette question, sensibiliser, déconstruire les biais genrés et sexistes, les préjugés et prévenir toute discrimination ou agissement sexiste
 - Un **kit de communication** et d'offre de formation diffusé aux associations.
 - Des **expositions** dans les écoles et à la médiathèque, où une **sélection d'ouvrages** sur

la thématique est également disponible, pour tous les âges.

La commune a candidaté au *Fonds Egalité professionnelle* porté par le DGAFFP, mis en place en 2019 pour la fonction publique d'Etat et qui permet, depuis 2022 de cofinancer des projets en faveur de l'égalité professionnelle. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de gestion de la collectivité (lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes) et s'inscrivent dans une politique de ressources humaines globale visant à garantir des conditions de travail de qualité et à améliorer la qualité de vie au travail des agents. Elles invitent également à analyser les politiques publiques sous le prisme du genre et de l'égalité.



— AGENDA

MARS

Samedi 23, 15h

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX du Printemps des poètes, à la Médiathèque Elise & Maurice Boule

Dimanche 24 TRAIL 2 BERG 2e édition

AVRIL

Dimanche 7 VIDE GRENIER

Place des Combettes
Animation «Le vélo smoothie»

Samedi 27

Passage des motards «Une rose un espoir», pour la lutte contre le cancer.

MAI

Mercredi 1er FOIRE & FÊTE DU LIVRE, présence d'écrivains et d'éditeurs.

Vendredi 3 VERNISSAGE à l'Hôtel

Malmazet. Du 4 au 25 Mai :

- Catherine Dumas : collages
- Elisabeth Lopes : peintre
- Daniel Prat : peintre

Vendredi 17, 18h CONFÉRENCE

à la mairie sur l'affaire Conty, par Henrie Klinz

JUIN

Vendredi 7 VERNISSAGE à l'Hôtel

Malmazet. Du 8 au 29 Juin :

- Violet Than : sculptures sur céramiques
- Jean-Pierre Marcault : peintre

— REPAS DES AÎNÉS

168 colis

... dont 40 aux résidents des Ehpad et 56 bons d'achats dans les commerces de notre commune

Dimanche 28 janvier, ils étaient plus d'une centaine rassemblée à l'Hôtel des Astars pour le traditionnel repas des aînés.

Ce repas organisé par le CCAS communal est un moment de convivialité important et très attendu.

Le CCAS travaille actuellement avec d'autres collectivités sur un programme de mobilité : TENMOD. Une analyse des besoins est en cours afin de répondre au mieux à ces problématiques. Des moyens seront mis en place pour **favoriser les déplacements pour des soins, des courses, des formalités adminis-**



tratives tout en maintenant l'autonomie de la personne et en faisant actionner la solidarité. Anne-Marie Eyraud, adjointe aux solidarités, assure une **permanence tous les jeudis matin** en mairie. Elle vous orientera vers les services d'accompagnement les plus adaptés à chaque situation. Représentant la commune auprès du bailleur social ADIS, elle vous accompagnera dans les démarches de recherche de logement. Quel que soit votre âge ou votre situation sociale, les membres du CCAS sont à votre écoute et attentifs à chacun d'entre vous.

— AGENDA MÉDIATHÈQUE

Élise et Maurice Boule

Rue du Jardin-Public, tél. 04 84 88 44 04

Jusqu'au 9 avril, EXPO

«OISEAUX DES JARDINS» de la LPO
(Tout public)

Du 10 avril au 30 juin, EXPO

«BIOTRÉSORS DES MONTS D'ARDÈCHE» du PNR (Tout public)

Jeudi 11 avril à 10h WAWAPAPI

«Les bébés aiment les livres» : musiques et chansons. Pour les 0/4ans, sur réservation.

Jeudi 11 avril à 19h LECTURE

Textes d'Annie Ernaux, Prix Nobel de littérature 2022. (Ados/adultes, sur réservation)

Samedi 8 juin de 10h à 15h30 ATELIER

Théâtre d'ombres avec Cassandre Luc. Tout public à partir de 6 ans, sur réservation.

Mercredi 12 juin à 15h BALADE

CONTÉE avec Yann Yanim



SOCIAL

Un projet social de territoire

Le Mardi 5 décembre 2023, la convention territoriale globale 2023-2027 a été signée entre la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche, la Communauté de Communes Berg et Coiron, et la Commune de Villeneuve-de-Berg.

Nouveauté : la présence de la commune comme signataire, eu égard son implication depuis 3 ans en matière d'éducation, de jeunesse ou d'animation de la vie sociale.

Un projet de territoire au service des familles qui s'appuie sur une démarche stratégique partagée entre les différents acteurs du territoire dans des domaines tels que :

- la petite enfance
- l'enfance
- la jeunesse
- la parentalité
- l'accès aux droits et aux services
- l'inclusion numérique
- l'animation de la vie sociale
- le logement
- le handicap
- l'accompagnement social

La commune s'inscrit dans ce projet grâce au travail et à la mise en oeuvre du projet éducatif territorial (PEDT), rédigé dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs (ACM).

La **phase de concertation** animée par la communauté de communes a mobilisé l'ancien dernier élus, salariés, habitants, fédérations d'éducation populaire.

Il a abouti à un riche programme d'actions et permet de mobiliser les financements de la CAF pour aider les acteurs locaux à le mettre en oeuvre.

Faciliter l'insertion des jeunes, développer une offre de service petite enfance via l'installation de maisons d'assistantes maternelles, aider à la parentalité, soutenir les activités du centre socioculturel de la Pinède, faciliter l'accès aux droits sociaux, développer les actions éducatives notamment via le Projet Educatif de la commune de Villeneuve-de-Berg ou celui à venir de l'intercommunalité, ...

La palette des actions envisagées est large.

Elle sera de nature à **conforter l'implication de nombreuses structures locales :**



La CTG permet de renforcer l'implication de l'intercommunalité au CSC La Pinède, grâce aux aides financières. .

- crèche
- relai petite enfance
- LAEP (lieux d'accueil enfants-parents)
- accueils de loisirs de Lussas, Berg-Helvie, de la Pinède,
- accueil périscolaire de Villeneuve-de Berg,
- ... entre autres.

Un projet social de territoire se construit pas à pas, fruit d'une collaboration renforcée entre Villeneuve-de-Berg et la communauté de communes.

Cette nouvelle étape conforte les actions conduites sur le terrain, au plus près des besoins des habitants.

Le renforcement de l'aide financière apportée par l'intercommunalité au CSC de la Pinède, s'ajoutant au soutien conséquent de la commune de Villeneuve-de-Berg, en est un exemple concret.



SPORT : SECTION SPORTIVE SCOLAIRE RUGBY DU COLLÈGE LABOISSIÈRE

Un partenariat Collège / Club du rugby OBCH et Commune de Villeneuve-de-Berg créé en 2018 sous l'impulsion du principal du collège Mr Kriat et du professeur de sport Mr Charrière. Aujourd'hui, **28 élèves s'entraînent 2 heures par semaine en plus des cours classiques.**

L'objectif : accueillir des élèves filles et garçons motivés et leur permettre d'allier projet scolaire et meilleur niveau en Rugby. L'internat étend ce choix à des élèves plus éloignés. **Véritable école de la vie,** le rugby est un sport aux vertus éducatives fortes qui véhicule des valeurs précieuses : respect d'autrui, esprit d'équipe, ou encore la solidarité.

Lors des vœux du maire et en présence de Mme la Préfète, nous avons souhaité mettre à l'honneur les personnes investies dans le fonctionnement de cette section : le principal de collège, le professeur de sport, le président du club sportif, mais aussi les élèves de la section sportive. Au fil des ans, le club de Villeneuve-de-Berg s'affirme dans ses résultats : les rencontres sportives sont de grands moments d'effervescence et de rassemblement.

Travaux sur la rue principale

Centre-bourg, enfin du neuf !

Depuis le début du mandat, la commune travaille à une vaste opération de travaux dans le centre-bourg. L'objectif est de remettre à neuf la traversée de la bastide, depuis la place Olivier de Serres jusqu'à la place de l'Obélisque. L'avant-projet a été présenté en conseil municipal le 26 janvier dernier. C'est l'occasion de revenir en détail sur ce projet majeur pour la commune.

Le projet qui a été présenté au conseil vise la réfection complète et le réaménagement de l'axe traversant du centre-bourg et des espaces publics qui sont adjacents. Il répond à une ambition de revitalisation du centre-bourg. Depuis la mise en place de la déviation de la N102 à la fin des années 80, très peu de travaux ont été entrepris sur la rue nationale. Les équipements et les revêtements sont vieillissants et font l'objet de nombreuses critiques. Les différents diagnostics réalisés au démarrage du programme Petites Villes de Demain ont confirmé que la réfection de la rue est une priorité pour la revitalisation du centre-bourg. Le travail réalisé par les élus avec l'appui de la commission extra-municipale et des commerçants volontaires a permis de fixer les ambitions du projet.

Mieux partager la rue entre véhicules et piétons.

La rue principale fonctionne aujourd'hui comme l'axe principal pour le transit depuis le sud vers le nord. On compte environ 2500 véhicules par jour dans la rue principale. Il n'existe pas d'alternative simple pour éviter ce trafic. L'étude de circulation a aussi montré l'importance du trafic piéton. Plus de 1300 personnes passent chaque jour dans la rue.



Il faut donc ménager une meilleure cohabitation entre les flux de véhicules et les personnes qui empruntent la rue. C'est pour répondre à cet impératif que le projet prévoit le passage en zone 20 km/h. Ce choix d'aménagement permettra de sécuriser les déplacements en mode actif (marche, vélo) et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les véhicules continueront à circuler.

Soutenir l'activité commerciale du centre-bourg en garantissant un cadre d'exercice attractif

L'axe de la rue nationale est le lieu d'implantation principal des commerces de proximité et des services du quotidien. Début 2022, l'état des lieux réalisé sur le tissu commercial a permis de montrer que la qualité des espaces publics est un paramètre déterminant pour le dynamisme de l'activité commerciale.

Valoriser le patrimoine remarquable de la bastide

L'axe principal et les placettes qui le jalonnent appartiennent à un ensemble architectural remarquable : la bastide royale, lieu de la fondation médiévale de Villeneuve de Berg. Le projet de requalification doit permettre de mieux valoriser ce patrimoine.

Plus de végétaux, une ambiance plus conviviale.

En favorisant un meilleur partage de l'espace public, en proposant des aménagements qualitatifs et en soutenant l'activité commerciale, la rue doit retrouver son caractère convivial et propice à la déambulation. Dans cette logique le projet prévoit aussi d'accorder une grande place à la végétalisation. Ces plantations apporteront de la fraîcheur en été.

Le 20 mars, l'équipe de concepteurs et les élus seront présents sur le marché pour présenter le projet et répondre aux questions. Les premiers coups de pioches sont attendus à l'automne !

Un projet partenarial

Pour fiabiliser le calendrier et les passations de marchés, c'est la commune qui porte l'ensemble des travaux.



PARTENARIATS

EAU POTABLE

- Sur l'adduction d'eau potable elle travaille avec le Syndicat Olivier de Serres.

VOIRIES

- Sur la voirie elle est associée au Conseil Départemental de l'Ardèche.
- La Communauté de communes et les services de l'État participent aussi activement au projet.
- Le CAUE de l'ardèche et l'Architecte des Bâtiments de France complètent le tour de table et apportent leur appui technique.

MAITRISE D'OUVRAGE

- Depuis juin 2023, l'équipe de maîtrise d'œuvre travaille à la conception du projet :
- Atelier L - Paysage & Urbanisme travaille avec Naldéo (VRD)
- L'agence Raphaneau - Fonseca (patrimoine).

La population et avec les commerçants seront régulièrement sollicités pendant et après les travaux.

Ce travail de concertation prolonge celui engagé par la commune depuis le démarrage du programme PVD (Petites Villes de Demain)



LES TRAVAUX EN DÉTAILS

Les travaux portent sur la réfection de l'ensemble de la chaussée et des réseaux d'eau le long de la traversée du centre-bourg, de la Grande Rue et de la rue Toutes Aures.

L'aménagement des espaces publics est aussi au programme : place Oliviers de Serres, place de l'Esplanade, place de l'Eglise, place Edmond Largier, place Couverte, place de l'Obélisque. Les ruelles d'accès aux commerces seront aussi rénovées : rue du Four, rue du Bourreau, rue du Portalet, rue Jules Rigaud.

Le long de l'axe traversant de la bastide une simplification et une unification des revêtements est mise en œuvre pour matérialiser le passage en zone de rencontre (Zone 20).

Des nuances dans les finitions permettront néanmoins de signifier sobrement la distinction entre espace carrossable et espaces exclusivement piétons. Des linéaires de potelets bois/métal et des bacs de plantation viendront empêcher le stationnement abusif,

important à l'heure actuelle, qui empiète sur les espaces piétons en pied de bâtiment.

Place Olivier de Serres

Sur la place Olivier de Serres, l'objectif est d'atténuer l'effet de carrefour routier, de donner plus de place aux mobilités douces, mais également de mettre en scène l'entrée et la façade Est de la bastide. Les trottoirs et la route passent en béton désactivé, les places (Olivier de Serres, Esplanade, et seuil de la Bastide) seront elles en stabilisé. Un travail sur l'accord de teinte entre le béton désactivé et le stabilisé sera effectué, afin d'homogénéiser et unifier au maximum l'ensemble de l'espace.

Place de l'Eglise

Sur la place de l'église, le projet prévoit de retirer le parking de la place, afin de créer un petit square végétalisé qui comprend une zone de dégagement au pied de l'église, et des zones de replis et d'assise au fond de l'impasse. Un accès véhicule sera néanmoins conservé.

Place Edmond Largier

Sur la Place Edmond Largier, une délimitation entre l'espace piéton et celui de la terrasse

du café est affirmée. Pour cela, et afin de compenser la déclivité de la place, un système d'escaliers en sifflets est imaginé.

Place Auguste Ressayre

La ruelle Auguste Ressayre est animée par de nombreuses vitrines commerciales. Avec la place de l'Eglise, la place A. Ressayre propose un des rares espaces du centre-bourg en retrait de la rue Nationale. Le projet ici est de mettre en place une trame végétale qui permette : de conserver une perspective sur la porte de l'Hôpital, mais également de créer des petits espaces d'intimité et de fraîcheur. Une zone de dégagement devant la mairie, et la création d'un nouvel espace de convivialité à l'angle de la rue Jules Rigaud, en face de la ruelle du Four viennent compléter

Place de l'Obélisque

Sur la place de l'Obélisque l'objectif est d'apporter de la présence végétale. Le projet va proposer un parking désimperméabilisé et planté. Devant l'Obélisque, un petit espace de pause et de convivialité est intégré au massif, à l'ombre des arbres qui bordent et marquent une limite avec la rue Nationale. Au niveau de la Halle, l'objectif est d'unifier les revêtements pour intégrer la halle au reste de la place. Il s'agit aussi de mettre de niveau les sols, pour unifier, mais également pour faciliter les trajets entre les commerces et leurs terrasses situées sous la halle.



— TRAVAUX

Le Petit Tournon

Jeudi 15 février, le chantier d'aménagement du Petit Tournon a pris fin.

Ces travaux très attendus consistaient à :

- la reprise des réseaux d'eau fluviale,
- la création de trottoirs,
- la création d'une écluse ralentisseur,
- la création de passages piétons,
- la création d'un passage surélevé,
- le réaménagement de la placette Fesquier-Pigeonnier
- la rénovation complète de l'enrobé sur cette portion de départementale.

Ces travaux en lien avec le Département et réalisés par l'entreprise SATP se sont étendus sur près de 980m

Les travaux se sont déroulés d'octobre à février.



Partant de l'intersection avec l'avenue Dupré, jusqu'à la sortie de l'agglomération en allant vers St Maurice d'Ibie.

Le coût de ce chantier est de 145 000€ pour la Commune et de 180 000€ pour le

Département.

C'est une belle réalisation conjointe avec comme objectifs principaux la sécurisation et l'embellissement de cette entrée de Villeneuve de Berg.

— SOCIAL

Un nouveau directeur à l'EHPAD

Nous souhaitons la bienvenue à Daniel Forster, qui a rejoint « Les terrasses de l'Ibie » début 2024.

Diplômé d'un Master 2 Science Po en Droit social parcours Ressources Humaines, il a commencé sa carrière en tant qu'aide-soignant, puis rejoint l'équipe de direction au côté de Philippe Rouressol, directeur de l'hôpital Claude Dejean.

“ C'est avec une immense joie que je vous annonce ma récente prise de fonction en tant que directeur de l'EHPAD des Terrasses de l'Ibie. Entouré d'une équipe dévouée et engagée, nous sommes tous déterminés à assurer le bien-être de nos aînés. En collaboration étroite avec la volonté de Madame DUBOIS, Maire de Villeneuve-de-Berg et Présidente du CCAS, ainsi que celle des élus, nous travaillons activement pour **améliorer la qualité de vie des résidents** en renforçant les activités et les animations. Nous tenons à maintenir l'EHPAD comme un lieu de vie agréable, ouvert à l'extérieur. Des animations sont régulièrement proposées en collaboration avec la médiathèque, un espace apaisant où les bénévoles partagent des histoires avec les résidents. Les écoles participent également, renforçant ainsi nos échanges intergénérationnels. De plus, des sorties spontanées vers des lieux historiques charmants comme Vals-Bains ou Vogüé sont au programme.”

— CITOYENNETÉ

L'implication citoyenne des jeunes villeneuvois(es)

Sensibiliser les jeunes au fonctionnement d'une commune, les impliquer dans la vie de la cité en contribuant à une œuvre d'intérêt général, tels sont les objectifs des conseils municipaux des enfants et des jeunes.

Ainsi, 17 enfants de 9 à 11 ans ont été élus par leurs pairs pour un mandat de 2 ans. Depuis leur installation, ils ont travaillé leur projet de mandat, dégagant 3 directions : **la nature en ville, la propreté & le tri des déchets et l'animation du village.**

Ils se sont aussi investis en novembre avec l'équipe périscolaire de l'école Claude Pradal durant la semaine de commémoration de la signature de la convention des droits de l'enfant en 1989. Cela participe de la construction progressive de la citoyenneté, et d'une culture humaniste, sensible aux droits et conditions de vie des enfants dans le monde. L'implication de Villeneuve sera d'ailleurs bientôt reconnue par l'UNICEF avec la signature d'une convention avec la commune, 1ère étape vers le label « ville amie des enfants ». Par ailleurs, 6 adolescents se sont portés candidats pour siéger au conseil municipal des jeunes. Au-delà des projets qu'ils souhaiteront porter pendant leur mandat, ils seront invités à s'impliquer sur la rénovation du centre bourg : une opportunité pour se familiariser avec la gestion d'une commune et rencontrer les professionnels travaillant sur le projet (paysagistes, architecte, élus et services techniques, ...).



Le Conseil Municipal des Enfants, lors de la cérémonie des vœux 2024.

Tribunes des 4 listes politiques de Villeneuve-de-Berg



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ "DESSINE-MOI VILLENEUVE"

Le conseil communautaire de Berg & Coiron s'est prononcé le 15 février favorablement à la prise de compétence sur l'élaboration des documents d'urbanisme, ouvrant la voie à l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal. Tout en étant favorables à l'exercice de cette compétence au niveau intercommunal, les représentants de la majorité municipale se sont prononcés contre les modalités de mise en œuvre proposées. Explications : La commune de Villeneuve de Berg dispose déjà d'un plan local d'urbanisme (PLU) et d'un site patrimonial remarquable (SPR). Pour autant, nous estimons opportun de porter la réflexion à une échelle intercommunale, tant les enjeux d'aménagement du territoire, d'attractivité économique et d'habitat ne peuvent raisonnablement être traités au sein des limites communales. Il nous semble nécessaire que la communauté de communes puisse franchir une nouvelle étape, décision différée à 2 reprises depuis 2014. Pour autant, l'élaboration d'un PLUI est un processus long (6 à 10 ans), complexe (articulation de nombreuses politiques, consensus difficile à trouver) et onéreux (dépense supplémentaire estimée à 628 000 €). La communauté de communes estime ne pas en avoir les moyens. Elle a néanmoins décidé d'y aller en faisant porter 70 % des dépenses par les communes et singulièrement par Villeneuve-de-Berg, compte tenu du critère de réparti-

tion choisi. Ainsi, la contribution supplémentaire demandée à la commune (128 710 € sur 10 ans) serait 2,3 fois supérieure celle de la communauté de communes (au-delà des moyens existants déjà financés) et 7,5 fois supérieure à la moyenne des contributions des 12 autres communes. Par ailleurs, l'engagement de la compétence s'effectue sans qu'une véritable ambition commune n'ait été travaillée au préalable entre les communes : on y va sans s'être entendus sur ce que l'on veut faire de ce territoire, sur la stratégie d'aménagement, de développement, d'urbanisation ou de protection des espaces naturels, agricoles ou patrimoniaux ; ç'aurait été pourtant un préalable indispensable car l'élaboration d'un PLUI est souvent propice à l'expression du chacun pour soi. Et nous pourrions difficilement peser sur les orientations prises car le critère de la population retenu pour établir les contributions financières a été écarté pour la composition du comité de pilotage au profit d'une représentation égale de toutes les communes quelle que soit leur taille. Villeneuve de Berg s'est engagée depuis 3 ans, avec la communauté de communes, au sein d'une Opération de Revitalisation du Territoire, au bénéfice de l'attractivité, du développement et des habitants de toute l'intercommunalité. L'ambition de ce projet est élevée et son impact financier très

conséquent pour notre bourg centre alors même que la commune dispose d'un potentiel financier de 30 % inférieur à la moyenne. Dans un contexte inflationniste impactant notre autofinancement, nous avons dû faire des choix difficiles pour tenir cette ambition. Par ailleurs, la commune finance le fonctionnement de nombreux équipements, services publics et activités associatives au bénéfice de tous les habitants du territoire bien au-delà des limites communales. Ces charges de centralité sont couvertes bien souvent sans contribution des communes voisines. Les différents arguments soulevés ces 3 derniers mois ont été systématiquement écartés par le Bureau communautaire. Méconnaître cette solidarité exercée au quotidien par notre commune, grever davantage les finances communales déjà fortement sollicitées au risque de mettre en difficulté la poursuite de l'ORT, alors que d'autres choix auraient pu être faits par l'intercommunalité, faire porter à la commune une large partie du financement et réduire dans le même temps sa représentation et donc sa capacité à infléchir les décisions prises, voilà pourquoi les représentants de la majorité municipale se sont opposés sur les modalités d'exercice de cette future compétence intercommunale. Telle n'est pas notre conception du bon fonctionnement d'une intercommunalité.

TRIBUNE "AGISSONS ENSEMBLE"

Chers Villeneuvois, Villeneuvoises, Nous vous retrouverons dans le prochain Pitchoun

en attendant vous pourrez nous lire sur les

réseaux sociaux. Notre équipe vous souhaite un beau début de printemps.

TRIBUNE "S'INVESTIR"

Où va nous mener cette équipe municipale ? En 2022 nous constatons une défiance de la majorité municipale envers notre intercommunalité Berg & Coiron qui acceptait de porter la réhabilitation du stade de football pour en faire un équipement de qualité, mutualisé, tout en restant propriété communale. La majorité municipale tergiversait et resquillait sur les conditions financières du transfert de la gestion de l'équipement, pourtant calculées conformément à la réglementation. Quand on voit ce que ce bel équipement est

devenu on peut s'interroger sur le sens de la manœuvre. A ne pas apprécier le football ? Ou ses dirigeants ? En 2024 pour le transfert de compétence du PLUI à l'intercommunalité la municipalité va encore plus loin en votant contre le transfert de compétence alors que les 12 autres communes sont dans l'attente de cette finalisation. Pourtant Villeneuve de Berg affirme très clairement que ce PLUI est d'une nécessité impérieuse pour tous. On n'est pas à un paradoxe prêt !

Un des arguments avancés repose sur la modification de la répartition des charges pour en faire supporter davantage les petites communes. Les communes satellites de Villeneuve de Berg, bourg centre qui porte la dynamique économique, apprécient. Mais c'est aussi mettre un voile sur l'histoire de la construction de Berg et Coiron et probablement ignorer que la solidarité intercommunale demeure le socle du fonctionnement d'une intercommunalité.

TRIBUNE "POUR VILLENEUVE AVEC VOUS"

Billet d'humeur : toujours une limitation par la municipalité à 5 lignes ! Nous proposons que cette tribune soit ouverte à tous les citoyens, n'ayons pas peur de

l'expression populaire. Des sujets importants demandent à être réfléchis et débattus : la désertification du centre-ville, (en espérant que « Petite Ville de Demain » ne soit pas

qu'un leurre), la propreté des abords, l'état des rues, la place de Villeneuve de Berg dans l'intercommunalité et bien d'autres sujets encore.

— TRAVAUX

Un jardin de lecture devant la médiathèque

La médiathèque Elise et Maurice Boule a ouvert ses portes en Septembre 2023.

Cet hiver, M. Jouret, paysagiste à Villeneuve de Berg, a procédé à des plantations pour embellir et ombrager les espaces extérieurs et particulièrement la partie avant du bâtiment : noue paysagère, chênes verts, arbres de judée... qui apporteront une touche naturelle et de la fraîcheur en été.

Pour le printemps 2024, un jardin de lecture sera aménagé devant la médiathèque, comme un espace d'accueil du public et de valorisation de la biodiversité.

En partenariat avec l'Association d'éducation à l'environnement « *Les chouettes curieuses* », récemment installée sur la commune, le travail sera mené avec des élèves de deuxième année de BTS Gestion et Protection



de la Nature du Lycée agricole Olivier de Serre à Aubenas, et leur enseignante Véronique Frochot.

En concertation avec les élus et responsables des services municipaux, les élèves proposeront plusieurs options d'aménagement, à plus ou moins long terme, projet qui sera évalué par leurs enseignants et comptera pour l'obtention de leur BTS.

Après concertation et étude de leurs propositions, une journée de chantier sera réalisée par leurs soins le 3 avril prochain.

Dès ce printemps 2024, le jardin sera accessible au public pour des lectures, actions culturelles ou animations de plein air, profitant des richesses que la nature nous offre.



— LUMIÈRE SUR...

“OleaVet c’est l’histoire d’une rencontre, celle de trois vétérinaires : Docteurs BERTRAND, TRUCHELUT et ZERIS-TRUCHELUT.”

Animés par cette passion et cette expertise professionnelle, leur volonté était d’offrir aux propriétaires d’animaux un plateau technique performant au sein d’une structure chaleureuse et apaisante. OleaVet, anciennement Clinique Vétérinaire de l’Olivier, a connu une réelle métamorphose tant sur le plan architectural, avec la création d’un nouveau bâtiment, que sur le plan identitaire, avec la création d’un nouveau logo et d’une charte graphique aux couleurs douces et réconfortantes.

Aujourd’hui OleaVet est une **structure indépendante de 450 m2**, conçue pour accueillir les chiens, les chats et les chevaux, c’est une **équipe de 12 personnes** qui porte fièrement les valeurs fondatrices d’OleaVet : **Protéger - Soigner - Accompagner.**



— LUMIÈRE SUR...

Caroline Fonti, Art-thérapeute, vous accueille à **L’Atelier de la Re-Création** au 21 Grande Rue à Villeneuve de Berg. Cabinet-atelier d’art-

thérapie (utilisation du processus créatif à des fins thérapeutiques) séances sur rendez-vous, ateliers d’expression créative, espace boutique de matériel créatif à des prix compétitifs. Intervient également en structures éducatives, associatives, médicales, sociales et en entreprise.

«Créer pour se Re-Créer»



«Une nouvelle vision du bâtiment»

L’entreprise **JB Rénov**, annonce son expansion à Villeneuve-de-Berg, pour offrir aux habitants un interlocuteur unique

pour la gestion de tous leurs chantiers. Spécialisée dans les services tous corps d’état, ils ont déjà ouvert **6 postes au recrutement**. Contact : **04 75 46 01 35**

— SERVICES MAIRIE

OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h. Samedi de 9 h à 12 h.

PERMANENCES DES ÉLUS

Sur rendez-vous : Sylvie Dubois, maire

Lundi de 14 h à 18 h (RDV souhaité) : Patrick Rotger, 3e adjoint, attractivité et développement économique, commerce et artisanat

Mardi de 10 h à 12 h (RDV souhaité) : Marie Fargier, 2e adjointe, cadre de vie, voirie, urbanisme, réseaux électriques, fibre optique, sécurité, services techniques.

Judi de 10 h à 12 h (RDV souhaité) : Anne-Marie Eyraud, permanence CCAS.

Vendredi de 14 h à 18 h et Samedi matin sur RDV : Stéphane Chausse, 1er adjoint, transition énergétique et écologique, bâtiment, agriculture, mobilité, eau, déchets, énergie renouvelable, service technique.

SERVICES UTILES

Médiathèque : 04 84 88 44 04
mediatheque@villeneuveberg.fr

Services techniques :
dst@villeneuveberg.fr

Déchetterie : 04 75 94 76 45
du lundi au samedi de 9 h à 11 h 45, mercredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h

SIDOMSA : 04 75 94 33 57

SIVOM : 04 75 94 82 94

SAUR : 04 63 36 10 00 de 8 h à 18 h, 04 63 36 10 09 soir et week-end

TOUTES LES INFOS

sur villeneuveberg.fr

Mairie – 11 rue Notre-Dame
07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 80 09



Lou Pitchoun, lettre d’informations municipales de Villeneuve-de-Berg

Directeur de publication : Sylvie Dubois, maire

Rédaction & photos : équipe municipale

Maquette : com-mouv.pro

Mise en page : Maëlys Rivière

Impression : Copy Com (copy-com.com)

Ne pas jeter sur la voie publique.